

Janvier 2019

ÉDITO



Encore une année qui s'achève... Le comité du **SISCODIPE** a bien travaillé en 2018. Tous ses membres se sont investis avec conviction et je tiens personnellement à vous remercier toutes et tous pour votre implication et le travail qui a été fait.

Au travers de ses actions, le SISCODIPE démontre qu'il est un échelon pertinent de l'organisation de la distribution d'électricité sur notre territoire.

En 2018, notre territoire s'est agrandi, un nouveau contrat de concession a été négocié, 300 000€ de subventions ont à nouveau été versés aux communes, **la R2 s'est élevée à plus de 560 000€**, plus de 30 000€ supplémentaires ont été alloués aux communes vertueuses en matière énergétique ou soucieuses de la sécurité des piétons ou bien encore souhaitant réaliser une mise en valeur lumineuse de leur patrimoine...

C'est une année riche en actions et en accompagnement du **SISCODIPE** au profit de ses communes membres.

Je souhaite que 2019 soit aussi intense et riche et que les partenariats et aides du **SISCODIPE** continuent à occuper leur place au cœur de la politique de soutien aux communes.

Je connais et reconnais les engagements des équipes municipales. Je le vis au quotidien dans ma propre commune. Je sais que je peux compter sur vous pour pérenniser nos actions et vous pouvez compter sur moi pour être à vos côtés.

Je vous souhaite une très bonne année 2019, une année solidaire et fraternelle, une année chaleureuse et lumineuse !

Jean-Paul WEBER - Président du SISCODIPE

LE SISCODIPE S'ENGAGE ENCORE PLUS...

Le **SISCODIPE** entend marquer son soutien aux initiatives communales d'investissement qui œuvrent pour des économies d'énergie, la mise en sécurité des piétons par un renforcement de la qualité d'éclairage des passages qui leur sont destinés, la mise en valeur lumineuse du patrimoine local.

Dans ce contexte maîtrisé, sont éligibles à une aide du **SISCODIPE** l'achat de véhicules électriques, l'installation d'horloges astronomiques sur l'éclairage public, l'éclairage pérenne de monuments communaux à la vue du public, et, bien sûr, la sécurisation des passages piétons par un meilleur éclairage.

Les communes du syndicat, qui ont trouvé cette nouvelle aide particulièrement pertinente, ont déposé un grand nombre de dossiers.

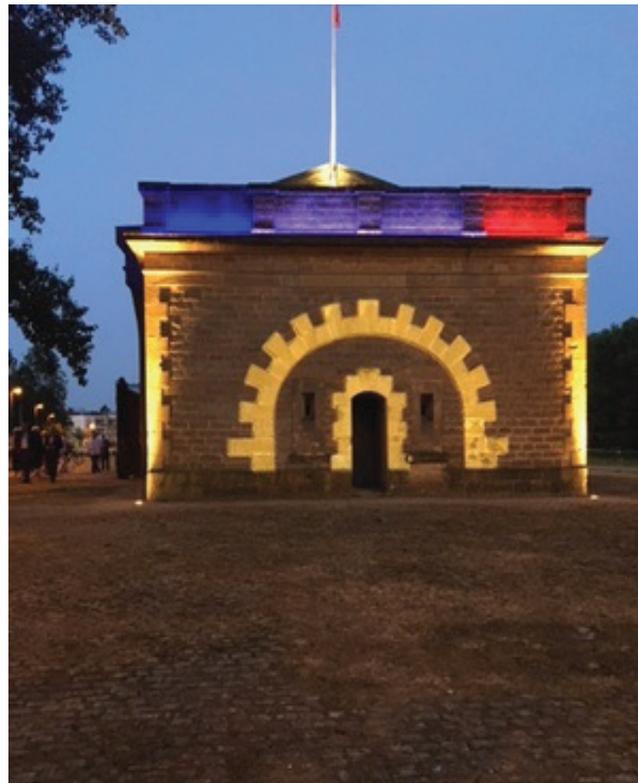
Le **SISCODIPE** entend consacrer environ 30 000 euros à cette politique innovante pour l'exercice 2018.

Le comité syndical a décidé de répondre favorablement à toutes les demandes et a octroyé des subventions pour les quatre catégories de projets.

Les subventions octroyées aux projets communaux

- Richemont** – achat d'un véhicule électrique utilitaire : 3 000€
- Basse-Ham** – 13 horloges astronomiques : 1 300€
- Grindorff** – 1 horloge astronomique : 100€
- Havange** – 1 horloge astronomique : 100€
- Volstroff** – 6 horloges astronomiques : 600€
- Yutz** – 6 horloges astronomiques : 600€
- Thionville et Yutz** – mise en lumière de la porte de Sarrelouis : 12 000€
- Algrange** – mise en lumière de la fresque du Gal De Gaulle : 3 500€
- Sierck-les-Bains** – Mise en valeur du château historique : 750€
- Aumetz** – 2 passages piétons sécurisés : 1 400€
- Bousse** – 1 passage piétons sécurisé : 230€
- Thionville** – 6 passages piétons sécurisés : 5 300€
- Yutz** – 1 passage piétons sécurisé : 1 900€

Total des subventions accordées en 2018 : 30 780€



Soutien à "Electriciens sans frontières"

Pour la deuxième année consécutive le SISCODIPE a décidé d'aider l'association "**Electriciens sans frontières**". Rappelons qu'il s'agit d'une ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, qui regroupe près de 1000 bénévoles. Cette association initie une démarche d'assistance aux populations les plus démunies dans le monde pour un accès à une énergie adaptée, efficace et abordable. L'association est intervenue notamment au Togo, au Pérou, au Bénin, à Haïti, au Congo, à Madagascar, aux Philippines, au Niger... En 2017, le SISCODIPE avait soutenu la réalisation d'un projet à Salyan au Népal, projet qui a consisté à installer de l'éclairage et des prises de courant dans des écoles et une habitation pour enseignants. L'association prévoit en 2018 et 2019 la réalisation d'un nouveau projet au Népal, dans la province du Haut Mustang. Le SISCODIPE a décidé de soutenir ce projet en octroyant une subvention de 1 000€.

Le programme 2018 d'effacement de réseaux

Le montant de la subvention octroyée par le concessionnaire en 2018 au titre des travaux d'effacement de réseaux est toujours de 300 000€.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations concernant les attributions de cette subvention sur le site Internet du SISCODIPE (<https://www.siscodipe.fr>)